

Prévention et secours civiques de niveau 1

Public cible

Accessible à toute personne âgée de plus de 10 ans (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs)

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours

Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

Dates

Plusieurs sessions sont planifiées sur l'année, veuillez nous contacter

Nous contacter :

CESU 24
80, avenue Georges
Pompidou
24000 Périgueux
cesu24@ch-perigueux.fr
Téléphone : 05.53.45.28.06

■ Contenu :

Formation conforme à l'arrêté du 24 juillet 2007 fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »

- Malaise et Alerte
- Plaies et la protection
- Brûlures
- Traumatismes
- Hémorragies
- Obstruction des voies aériennes
- Perte de connaissance
- Arrêt cardiaque
- Alerte aux populations

■ Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes de pédagogie active permettant l'expression de l'apprenant et la construction de ses connaissances théoriques et pratiques :

- Mises en situation pratiques contextualisées
- Supports audio-visuels et multimédias

■ Evaluation de l'action

Evaluation « à chaud » de la formation par les apprenants par un questionnaire d'évaluation

■ Intervenants

Formateur PSC, Formateur de formateur PSC

■ Directeur médical

Dr Jean-Paul LORENDEAU

■ Coût et organisation de la formation

Tarif individuel : 60 euros

Tarif individuel collégiens, lycéens et étudiants : 30 euros

Tarif de groupe : 450 euros

7 à 10 personnes par groupe

Une convention sera établie avec le Centre Hospitalier de Périgueux

■ Horaires :

8h30 à 17h00

avec 1 heure de pause repas.



■ Évaluation et validation des acquis :

- Présence obligatoire
- Réalisation de tous les gestes de premiers secours
- Participation à au moins une activité d'application en tant que sauveteur (cas concret, exercice de simulation)
- Formation certificative avec délivrance d'un certificat de compétences, reconnu par les services de l'Etat.

■ Prérequis :

Aucun